



Rapport d'activités 2007

" Association Pension de famille à
Bauer-Thermopyles-Plaisance "

30, rue Didot - 75014 Paris

<http://pensiondefamille.14e.free.fr>

06.24.26.28.59

Présenté lors de
l'Assemblée générale annuelle,
le 12 avril 2008

L'année 2007 en détail :

Avant propos	p.3
A. Compte rendu des activités	
1. Les adhérent-e-s et membres acti-f-ve-s	p.4
2. Le projet immobilier : où ça en est ?	p.4
a. <u>L'appel d'offre</u>	
b. <u>Participation de l'association au coût de construction</u>	
• Subvention de la Fondation Abbé Pierre	
• Fonds propres	
c. <u>Les aspects écologiques du projet</u>	
• Démarche environnementale	
• Nature des matériaux, fluides et énergies utilisées	
3. Les subventions	p.7
a. <u>l'Etat</u>	
b. <u>le département de Paris</u>	
c. <u>La Fondation Abbé Pierre</u>	
d. <u>Prix Grand Confort de Vie</u>	
e. <u>La réserve parlementaire</u>	
f. <u>L'AX</u>	
g. <u>Autres organismes</u>	

4. Echanges, partenariat et formation	p.8
<u>a. Fondation Abbé Pierre</u>	
• Journées de formation	
• Groupes de travail	
• Journées d'échanges à Metz	
<u>b. Les petits frères des pauvres</u>	
5. Réflexions au projet	p.10
<u>a. Le livret de notre histoire</u>	
<u>b. Rencontre avec des pensions de famille</u>	
6. Lien avec les adhérent-e-s	p.11
<u>a. Réunions trimestrielles :</u>	
<u>b. Bulletin d'information</u>	
7. Liens avec le quartier	p.12
<u>a. Café associatif</u>	
<u>b. Collectif logement</u>	
<u>c. Association Urbanisme et démocratie</u>	
• Les quatre fêtes annuelles	
• Le groupe écoconstruction	
<u>d. Réseau SDF</u>	
8. Nous avons été contacté par	p.14
B. Compte rendu de trésorerie	p.16



Avant propos :

Depuis l'attribution du permis de construire en octobre 2006 (!), le chantier de construction n'a toujours pas démarré malgré l'urgence du mal-logement. Quoique impuissants face à autant d'inertie administrative, nous ne nous sommes jamais découragés. Mais, cette situation est assez difficile à supporter d'autant plus que le principe politique a été validé il y a maintenant cinq ans...

Malgré cela, le CA s'est réuni régulièrement en 2007, et ce temps d'attente a été utilisé pour approfondir la réflexion sur la future gestion (relation CA-salariés, profil des hôtes, règlement intérieur, bénévolat...) et y associer les personnes ayant rejoint le CA l'année dernière. Il nous a par ailleurs paru important de faire un focus sur l'histoire du projet et du groupe qui le conduit ainsi que sur les motivations de chacun. C'est autour de cela que le projet d'un livret est né et les travaux collectifs ont permis aux nouveaux de s'approprier quelque chose tout en trouvant leur place dans l'association en tant que membre actif.

A défaut de précision sur l'ouverture de la pension de famille, nous n'avons pas, cette année, proposé de réunions publiques sur le projet car cela nous semble troublant d'annoncer une ouverture qui est régulièrement reportée de plus en plus loin. Néanmoins, pour ne pas perdre nos adhérents qui pourraient se démotiver, nous avons décidé d'organiser des débats à thème animés par un-e intervenant-e extérieur-e. Ces réunions s'adressent aux adhérent-e-s et aux personnes intéressées par l'association. Elles sont organisées à un rythme trimestriel et précédées par la parution du bulletin d'information que les adhérent-e-s attendaient depuis longtemps. Cependant, malgré le bulletin et deux réunions thématiques, l'affluence n'est pas énorme. Il faut analyser pourquoi.

La bonne nouvelle de l'année est la sélection de notre projet pour le prix Grand Confort de Vie par la Fondation des Caisses d'Épargne pour la solidarité et le Crédit foncier de France. Ce prix de 50.000€ valorise le projet pour ses aspects d'accessibilité et de développement durable. Par ailleurs, il a été souligné par le jury que le projet contribue à l'autonomisation des personnes en difficulté par un projet de construction immobilière. Nous nous félicitons de cette appréciation et nous sentons valorisés.



A. Compte rendu des activités

1. Les adhérent-e-s et membres actif-ve-s

En 2007, l'association compte 22 adhérent-e-s. Toutes les personnes ayant adhéré l'année dernière n'ont pas renouvelé leur adhésion malgré, pour certain-e-s, leur présence à l'assemblée générale (☺). Une enquête téléphonique cours au printemps 2008 devrait clarifier les raisons des uns et des autres pour un relatif manque d'implication.

Le conseil d'administration était composé de :

Jacques Amory (trésorier), Jean-Paul Armangau, Sabine Bröhl (présidente), Céline Cros, Arlette Delong, Jacqueline Fertun (secrétaire adjointe, chargée de communication), Chantal Huret (groupe de travail bénévolat), Régis Marzin (secrétaire), Dany Queron et Marjorie Vuillod (groupe bénévolat).

2. Le projet immobilier : où ça en est ?

a. L'appel d'offre

L'Opac nous avait annoncé un démarrage du chantier pour le printemps 2007, puis la rentrée 2007, puis janvier 2008. Nous sommes en avril et toujours rien !

L'appel d'offre est en effet clôturé depuis début janvier. Madame Trkulja-Fauthous, responsable de projet à l'Opac m'a informé, sur ma demande téléphonique (rares sont les informations qui sont transmises en toute transparence...), que les offres reçues dépassent le budget et que l'architecte doit transmettre l'analyse à l'Opac avant d'essayer de négocier une réduction des tarifs. Nous sommes donc en attente de tout cela et il est probable qu'un nouvel appel d'offre soit lancé.

Jacques a assuré le maintien du contact avec l'Opac pendant la pause maternité de Sabine. Un rendez-vous avec Monsieur Sandevor (directeur des constructions nouvelles de l'Opac) pour le faire signer la convention liée à la subvention de la Fondation Abbé Pierre est imminent au moment de la rédaction du présent rapport d'activités. Ce rendez-vous sera l'occasion aussi de faire le point sur l'avancement du projet. Jacques, ancien professeur de l'école des Ponts et chaussées, formateur d'urbanistes, menera ces négociations et sera soutenu, le cas échéant, par Patrick Briens de la Fondation Abbé Pierre.

Malgré le retard pris, nous ne pensons pas que le projet soit en danger car, nous en avons la confirmation écrite : l'Opac a demandé les financements nécessaires à la réalisation du projet en conformité avec le label "Habitat et Environnement" y compris des panneaux solaires alimentant le chauffe-eau et les toits végétalisés. Nous aurions préféré un bâtiment de "Haute qualité environnementale" ou dans l'esprit proposé par le cabinet PariBiotop exemplaire en matière de développement durable. Mais, la réalité des choix budgétaires de l'Opac ne permet apparemment pas d'aller aussi loin, nous le regrettons sincèrement.



Depuis quelques mois, un panneau sur la friche côté rue de Plaisance annonce officiellement la construction de logements sociaux par l'Opac. En application de la charte graphique de la mairie de Paris, il met en avant le subventionnement par la Ville et la région Ile de France mais ne mentionne pas le projet de pension de famille. L'Opac n'a visiblement pas transmis les informations sur les particularités du projet (structure de proximité gérée par une association d'habitants...). Dommage, car nous pensons que les pensions de famille méritent qu'on les fasse connaître. Ceci mérite d'être éclairci avec l'Opac.

b. Participation de l'association au coût de construction

- **Subvention de la Fondation Abbé Pierre**

La Fondation Abbé Pierre participe au coût de la construction à hauteur de 220.000€. Cette somme sera versée sur le compte de l'association qui reversera à l'Opac dès qu'une convention tripartite sera signée. Cette convention nous a été transmise début janvier, après relecture elle est maintenant à la signature auprès de l'Opac. La faire transiter par l'association devrait permettre de renégocier à la baisse le montant du loyer car ces 220.000€ constituent des fonds mobilisés par nous.

- **Fonds propres**

Après avoir eu connaissance des plans définitifs qui ne comportent des sous-sols qu'en option et sachant que les offres des entreprises sont hors budget prévisionnel. Les négociations des semaines à venir vont montrer si la Ville de Paris pourra augmenter les subventions. Dans le cas où cela s'avèrerait nécessaire, l'association versera des fonds propres pour soutenir la partie immobilière. Nous pensons qu'il est absurde d'envisager une construction neuve sans prévoir de cave d'autant plus que les espaces collectifs et de stockage du rez-de-chaussée seront vite relativement limités. En temps voulu et si c'est pertinent, nous informerons l'Opac de notre capacité et volonté de participer au coût de la construction à hauteur de 61.000€. Cette somme se compose comme suit de :

- 50.000€ obtenu par la Fondation des Caisses d'Epargne pour la solidarité et du Crédit foncier de France dans le cadre du prix Grand Confort de Vie 2008 ;
- 5.700€ versé par la famille de Pascale Fonferrier qui avait souhaité soutenir la pension de famille au-delà du décès de notre amie ;
- 4.000€ versé par l'association *Solidaires des sans abris* lors de sa dissolution
- autres dons.

c. Les aspects écologiques du projet :

Une forte démarche environnementale caractérise le projet et nous avons pu échangé avec l'architecte lors des réunions publiques organisées à la mairie du 14^e dans le cadre de la concertation Bauer-Thermopyles ainsi qu'à plusieurs réunions techniques à l'Opac. Dans le cadre de notre candidature au prix Grand confort de vie, Andreas Christo-Foroux a eu la gentillesse de nous communiquer la liste des éléments d'écologie de ce projet. Malheureusement, il n'est toujours pas clairement lisible pour nous quels en seraient les aspects financés (hormis ceux mentionné plus haut) dans le budget établi par l'Opac. Le scénario idéal serait :



Démarche environnementale :

- Solarisation : l'architecture est considérée comme architecture bioclimatique qui tire profit de la solarisation maximale côté rue des Thermopyles (exposition plein sud, maximum de surface vitrée)
- Ventilation naturelle et système de double flux
- Isolation renforcée
- Végétalisation des toits : Système innovant mis au point avec *Sopranature* qui permet des massifs fleuris de pratiquement un mètre sur les toits (lavande, thym le long des coursives du toit du premier étage)
- Matérialisation du projet avec un système de structure béton qui renforce l'inertie thermique
- Récupération de l'eau des toitures dans une citerne pour l'arrosage du jardin résidentiel
- Chantier à faible nuisance (« chantier vert »)
- Management environnemental de l'opération et pédagogie auprès des utilisateurs futurs et à l'échelle du quartier
- Gouvernance, responsabilisation des habitants, gestion par une association d'habitants, co-financement par l'association

Nature des matériaux, fluides et énergies utilisés :

- Chauffe-eau solaire produisant 70% de l'eau grâce à l'énergie solaire
- Chaudière à gaz pour l'ensemble du bâtiment
- Plancher chauffant au rez-de-chaussée permettant un apport de chaleur confortable par le sol entraînant une réduction du nombre des radiateurs
- Forte inertie thermique développée grâce à la structure béton et l'utilisation d'isolant renforcés en plus du système de double flux et de récupération de l'ordre de 70% qui permettront une grande économie sur la facture énergétique
- Briques, enduit à la chaux, bois



3. Les subventions

Une subvention du fonctionnement sera versée par

a. l'Etat

dans le cadre de l'agrément Maison relais. Elle ne suffira pas à couvrir les besoins et des financements complémentaires seront recherchés.

b. le département de Paris

Le budget prévisionnel contient le versement de 15.000€ hypothétique de la Ville ou du Département de Paris. Nous avons adressé un courrier à la Dases (service départemental des affaires sociales) où nous demandions que cette subvention soit versée au titre des aides diverses. L'idée avait été d'obtenir un écrit sur quelque chose d'acté avant les élections municipales. La réponse téléphonique et peu surprenante était qu'il faut attendre l'ouverture de la pension. Nous pourrions alors solliciter une subvention dans le cadre de l'ASLL (accompagnement social lié au logement) pour les actions menées dans la pension pour le relogement définitif des ménages. Cette subvention forfaitaire est versée par ménage et est financièrement intéressante. Néanmoins, il faudra que nous vérifions si ce genre de subvention comporte le risque de pousser trop vite les personnes au logement autonome parce qu'elle est versée en fonction des bilans annuels et du nombre des relogements définitifs.

Des subventions à l'équipement déjà accordé :

a. La Fondation Abbé Pierre (Fap)

Pour l'aide à l'équipement il existe un partenariat avec Ikea. Nous devons faire savoir à la Fap à partir de quand nous souhaitons y réfléchir (en terme de définition de nos besoins en mobilier, équipement), sachant que les programmations vont de septembre à septembre. Nous devons solliciter Fred Mozer (Fap) en amont sachant qu'il y a 4 comités par an.

b. Prix Grand Confort de Vie

La deuxième édition du prix Confort de Vie organisée par la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité et le Crédit foncier de France a récompensé trois projets de réalisations immobilières selon le double critère de l'accessibilité pour tous et du développement durable. Nous avons été sélectionné parmi 47 dossiers, les deux autres projets primés sont également des maisons relais, une à Caen (Sem Adoma) et une à Poitiers (Sipéa Habitat). Cette subvention nous permet de verser éventuellement des fonds propres à la construction.



c. La réserve parlementaire

En 2007, nous sommes à nouveau bénéficiaires d'une subvention de 3000€ qui nous a été versée, dans le cadre de la réserve parlementaire du député vert Yves Cochet, pour financer l'achat d'un équipement bureautique à l'ouverture de la pension.

Rappel des subventions déjà versées dans le cadre de la réserve parlementaire :

2004 : Achats de deux ordinateurs portables, 2005 : frais de communication (photocopies, édition d'un livret, mailing souscription), 2006 : achat d'un logiciel de gestion locative avec formation.

d. l'AX

L'Amicale des Anciens élèves de l'école polytechnique maintient sa proposition de nous subventionner en contrepartie d'une place pour une personne en difficulté accompagnée par ce service social de l'AX. Si l'accord de principe nous a été confirmée, nous ne connaissons pas encore le montant de l'aide qui nous sera versée.

e. d'autres organismes

Des premiers contacts ont par ailleurs déjà été pris auprès de plusieurs organismes sachant que les dossiers ne seront recevables qu'après le démarrage du chantier. Il s'agit de subventions pour

- l'équipement et aménagement des espaces collectifs au rez-de-chaussées et sous-sol auprès de la Fondation de France et de la Caisse d'Epargne (Pels = projet d'économie local solidaire),
- pour l'installation d'un système de récupération des eaux de pluie le ministère de l'environnement (ancien Puca) dans le cas où un vrai projet émerge par rapport à la sensibilisation des résidents à l'économie d'eau),
- ou encore Véolia Environnement pour l'équipement, l'eau...

4. Echanges, partenariat et formation

a. Fondation Abbé Pierre

- Journées de formation

La Fap a participé au financement de l'investissement de nombreux projets dans le cadre du programme PLAI. Le réseau accompagné dans la durée par la FAP compte 20 Pensions de familles en cours de montage ou déjà en activité, soit 12 % des pensions de famille. Nous en faisons partie. Dans le cadre de ces rencontres, nous avons participé cette année à deux journées de formation respectivement sur le thème du *budget associatif* (Jacques) et de *l'accueil des nouveaux accueillants* (Sabine). Le programme 2008 nous a été transmis début mars, les inscriptions sont en cours.

- Groupes de travail

En vue d'actualiser l'évaluation de l'action des pensions de famille et de définir ensemble de nouvelles perspectives de travail, la Fap propose aux pensions de famille de faire le point de



leur travail, de leurs collaborations, après quelques mois ou quelques années de fonctionnement.

Des rencontres thématiques se sont déroulés de mars à juillet autour des thèmes suivants :

- mercredi 28 mars : depuis l'ouverture de la PF, quels décalages entre les prévisions et la réalité quotidienne (projet social et bâti, localisation, les redevances, relation association-bailleur, agréments et budgets...) ? (Jean-Paul et Chantal)
- mercredi 25 avril : qui sont les résidants ? (Jean-Paul)
- mercredi 20 juin : les hôtes, profil, quel accompagnement ? (Jacqueline et Sabine)

- Journées d'échanges à Metz

Le travail mené par ces groupes de travail s'est clôturé par deux journées d'échanges à Metz où les différentes délégations des pensions de famille ayant rejoint le réseau de la Fap ont eu l'occasion de visiter la pension de famille à Woippy et d'y rencontrer des résidents ainsi que l'équipe des salarié-e-s. Ce fut l'occasion d'approfondir ou de tisser un lien avec les autres pensions, mais ce fut surtout le temps d'un bilan sur les valeurs partagées (sur la durée du séjour, l'évolution des projets, la mixité du groupe de personnes logées et comment elle est organisée, comment juger de l'adhésion du candidat). Il est apparu, par l'analyse d'un questionnaire diffusé à tous les participants, que la notion de durabilité et l'absence de suivi social n'étaient pas véritablement intégrés par tous (confusion avec les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale, CHRS). En revanche, unanimité pour dire qu'un domicile où on est chez soi nécessite un compromis entre l'individuel et le collectif. La sensibilité de toutes et tous est portée sur la relation aux résidents qui bouscule le référentiel de l'insertion : ce qui fait différences avec une structure plus classique c'est que dans une pension de famille, on y épluche des patates ensemble ! Ces journées, Jean-Paul et Sabine y ont participé pour l'association, ont été très enrichissantes et consolidantes par rapport au réseau que nous formons et nous y trouvons pleinement notre place ; parfois, notre projet est plus avant-gardiste que d'autres. La réalité montrera ce que nous pourrons en défendre réellement une fois confronté aux contraintes administratives auxquelles on ne pourra pas échapper.

b. Les petits frères des pauvres

Les Petits frères des pauvres ont posé la première pierre de la Maison relais rue de la Gaîté le 1^{er} juin 2007. L'ouverture est prévue pour 2008.

L'été dernier, nos deux interlocutrices aux Petits frères des pauvres, Isabelle Vasseur et



Catherine Bocklandt, ont cessé leur activité. Cela a interrompu le lien que nous avons tissé depuis quelques années. Les réunions avaient comme objet la réflexion sur la mutualisation des compétences (partager un comptable, un gardien de nuit...) et les échanges sur le bénévolat (leur recrutement, leur suivi, un travail sur des fiches de poste a été commencé). L'idée a émergée de s'inscrire ensemble à des séances d'informations destinées aux résidants comme par exemple avec EDF en pédagogie sur l'économie énergétique (apprendre à gérer sa consommation), ou avec la Caf en économie sociale et familiale (apprendre à gérer un budget). Compte tenu du non avancement du projet et de l'incertitude sur la date d'ouverture de notre pension de famille, rien n'avait pour l'instant été acté avec les Petits frères des pauvres. Nous devions rencontrer la Fraternité Paris Sud, responsable hiérarchique pour formaliser le futur lien professionnel et social entre nos deux pensions de famille. L'idée de construire un réseau des pensions de famille Paris Rive Gauche a également été évoquée dans le cadre de ces échanges.

Pour l'instant, c'est grâce au café associatif Le Moulin à café, dont nous sommes membres, que le lien avec les Petits frères se concrétise dès aujourd'hui. Quelques personnes en difficulté, accompagnées par les Petits frères, y font du bénévolat ; ils y organisent également des réunions de leurs bénévoles. C'est dans ce cadre que Marjorie Vuillod, responsable salariée du café et membre de notre CA a rencontré la nouvelle équipe des Petits frères. Suite à un premier échange positif, il se dessinerai une bonne collaboration où on pourrait imaginer que nos bénévoles accèderaient aux formations (sur la précarité, la relation d'aide etc) proposées par les Petits frères. En revanche, les salariés de la pension de famille rue de la Gaîté pourraient participer aux réunions de supervision prévue et budgétée pour nos salariés.

L'avenir proche permettra de définir ce partenariat plus concrètement et d'élaborer une convention avec les petits frères laissant apparaître nos identités et complémentarités.

5. Réflexions au projet

a. Le livret de notre histoire

Il nous a paru important de marquer un temps d'arrêt sur l'histoire du projet et les circonstances de son émergence. Nous pensons qu'il est intéressant d'identifier nos motivations personnelles, les spécificités du projet dans un quartier riche en luttes urbaines et de le raconter par écrit pour que ce que nous vivons ne reste pas anecdotique et pour que notre expérience soit reproductible. A paraître sous forme de livret, nous proposerons à quelques personnes intéressées une relecture dans le cadre d'un groupe de travail (sans tout défaire). Le CA a commencé ce travail à l'occasion d'un week-end de rencontre avec la pension de famille "Les Coquelicots" à Corneilles en Parisis.

Le livret sera destiné aux organismes ou personnes à qui nous voudrions expliquer le contexte du projet. Cela nous semble important de dire qu'il est né des habitants (et non pas impulsé par la mairie), mais aussi pour afficher notre histoire et nos valeurs.



b. Rencontre avec des pensions de famille

Une des caractéristiques de notre démarche, en dehors de la transparence et des principes démocratiques de fonctionnement, est d'associer des personnes vivant en pension de famille afin d'être en adéquation avec leur réalité. C'est ainsi que nous avons rendu visite à la maison relais "Les Coquelicots" accueillant 37 personnes de 16 nationalités différentes (personnes seules, couples et familles avec enfants) dans une ancienne ferme réaménagée dans le Val d'Oise, à Cormeilles-en-Parisis. Nous avons échangé autour d'un déjeuner avec quelques résident-e-s et lors de la visite du bâtiment avec ses jardins annexes et son potager. Cette visite fut pour nous très enrichissante et inspirera peut-être le bouclage définitif de notre règlement intérieur.

Aux "Coquelicots", l'équipe des salarié-e-s intervient comme "facilitateur du quotidien" dans un lieu qui est perçu comme palier vers l'autonomie. A la différence de ce qui est notre cas, l'appellation "maison relais" ne leur pose pas de problème et les démarches pour un relogement définitif dans le parc HLM sont très favorisées (d'ailleurs un taux de relogements très élevé a marqué la première année des "Coquelicots"). Mais la durabilité est néanmoins notion indispensable pour une partie de la population accueillie.

Ces échanges pourront être prolongés par un nouveau rendez-vous au sujet de la procédure de sélection des candidats et autres aspects de gestion où il nous semble important de nous inspirer des expériences faites par une structure existante.

6. Lien avec les adhérent-e-s

a. Réunions trimestrielles :

- Suite à une rencontre lors des journées à Metz par la Fap, nous avons invité Valérie Pellisson, directrice de la maison relais "Les Coquelicots" à venir animer l'une de nos réunions trimestrielles le 18 octobre 2007 sur le thème "Qu'est-ce qu'une pension de famille ? Pourquoi une pension de famille comme la notre ?"
- Suite au contact établi par Sabine avec l'association "Les Enfants du Canal" dans le cadre de leur centre d'hébergement autogéré temporairement installé dans le 14^e après, un des animateurs de cette association, Marco Russo, nous a fait rencontrer Augustin Legrand des Enfants de Don Quichotte. Dans le cadre de l'organisation des actions prévues pour cette hiver, les deux associations ont accepté d'animer une réunion trimestrielle le 11 décembre 2007 au café associatif pour faire connaître leur démarche et de "recruter" des personnes intéressées par la création de maraudes citoyennes. Le débat au café associatif fut très riche ce soir-là et la quasi-totalité de la quarantaine de personnes présentes s'est inscrite sur deux listes de diffusion d'information.
- Le contact avec ATD Quart Monde s'est établi suite à une sollicitation de la part d'ATD qui nous invitait à venir présenter notre projet dans le cadre de la journée du



refus de la misère qui se déroule tous les ans le 17 octobre au Trocadéro mais à laquelle nous avons refusé de participer faute de temps et d'énergie disponible. Néanmoins c'est notre lien avec le Collectif logement Paris 14 qui a permis de trouver des personnes en situation de mal logement prêtes à témoigner lors d'un débat à la journée. Ainsi, l'animateur du débat sur le logement à la journée du refus de la misère, Olivier Nodé-Langlois, est intervenu dans le cadre d'une réunion thématique sur l'émergence des solidarités de quartier qui s'est déroulée le 30 janvier dernier.

En premier bilan des réunions thématiques on peut dire que l'affluence n'est pas très forte (à l'exception de la soirée assez médiatique avec les Don Quichottes), moins de participant-e-s s'y intéressent qu'à l'époque où on faisait des réunions publiques au bistrot pour présenter le projet au quartier. Aux adhérent-e-s de nous faire un retour !

Pour l'année à venir, une sociologue (avec une équipe d'étudiant-e-s) commencera une étude du projet et des circonstances de sa réalisation. Une réunion thématique sera animée par elle sur "Comment sortir de la rue ?"

b. Bulletin d'information

Le premier bulletin d'information de l'association est paru en septembre 2007. Sa parution est prévue à titre trimestriel et sa rédaction peut se concevoir comme participative si cela intéresse les adhérent-e-s de l'association.

7. Liens avec le quartier

a. Café associatif

Les petits déjeuners sont pour l'instant maintenus au Moulin à café mais ce projet ne semble pas véritablement porté par l'association est ses membres car ils ne sont pas très nombreux à être disponible pour ce créneau matinal. Nous n'avons pas encore fait aboutir notre réflexion et elle n'est pas pour l'instant véritablement collective. Néanmoins, les petits déjeuners sont annoncés dans le dépliant de la mairie indiquant les acteurs menant des actions destinées aux personnes SDF. L'appel est lancé aux bonnes volontés pour 2 heures de bénévolat en début de matinée (de 7h30 à 9h30), à la fréquence qui vous convient. Vous serez encadré-e-s, formé-e-s et suivi-e-s le temps nécessaire.

b. Collectif logement

L'association est adhérente au Collectif logement Paris 14^e. Quelques membres de l'association se rendent régulièrement au rendez-vous du collectif : les petits déjeuners du mardi matin (8h30 à 9h30) place Flora Tristan, les réunions et manifestations. Le Collectif est intéressé par le projet pension de famille et il y a une demande de la part du collectif de resserrer les contacts à laquelle nous n'avons pas vraiment répondu collectivement. Ceci est probablement dû aux divers engagements de chacun et ne veut pas dire que la pension de famille n'est pas présente sur le terrain pour rencontrer des gens en difficulté. Là encore, il s'agit d'un sujet à approfondir par une ou deux personnes de bonne volonté.



c. Association Urbanisme et démocratie

- **Les quatre fêtes annuelles sur le terrain qui jouxtera la pension**

Le lien avec Udé se fait au moment des quatre fêtes annuelles où nous participons. Nous diffusons le dépliant de l'association au stand d'Udé et sommes disponibles pour répondre aux questions des personnes intéressées qui découvrent parfois le jardin des fêtes, son histoire et la proximité du terrain en friche où la pension sera réalisée.

Cette année, la fête des Thermopyles au mois de juin fut, pour la quatrième fois, l'occasion d'inviter les résidant-e-s et ami-e-s du foyer Ridder du Samu social pour les lectures dans la rue des textes d'un atelier d'écriture. Ce moment fait maintenant partie de la fête et représente un temps fort de rencontre !

Par ailleurs, la fête des Thermopyles a ouvert une scène en plein air à Fabrice de l'Acide comédie avec son spectacle fort et émouvant "Sur la route". Très applaudi par les spectateurs, ce spectacle et la personne de Fabrice nous ont appris beaucoup sur les petits détails essentiels de la vie - et de la mort - à la rue. Il est membre actif du Collectif Les Morts de la rue que Jacqueline nous a fait connaître dans le cadre de ses actions aux Chroniqueurs de la rue éditant le journal "Aux 4 coins de la rue" auquel on peut s'abonner (contact : Jacqueline).

La présence de nos adhérent-e-s et membres n'est pas systématique lors des fêtes. Il serait intéressant de savoir pourquoi ? Fatigue ? Trop d'engagements individuels ailleurs ?

- **Le groupe écoconstruction**

Un brunch au café associatif a été l'occasion de rencontrer le groupe éco-construction d'Urbanisme et démocratie. Nous avons présenté le projet pension de famille avec sa démarche environnementale pour faire connaître des projets réels en la matière. Cette première rencontre sera suivie par un temps d'échange avec Andreas Christo-Foroux dans l'objectif de mieux comprendre certains choix, de nous former sur les questions techniques, de développer des perspectives d'action concrète pour de nouveaux projets, toujours plus écologiques.

d. Réseau SDF

C'est sur initiative de l'adjointe au maire des affaires sociales, Marie Atallah, qu'a été mis en place un calendrier régulier de réunion des acteurs locaux agissant en faveur des personnes sans domicile fixe. Nous avons participé à plusieurs temps d'échanges qui ont eu lieu à tour de rôle dans les locaux des différentes associations (Montparnasse rencontres, Secours catholique, service Santé mentale et exclusion sociale de l'hôpital Saint-Anne, café associatif, et d'autres). Ce réseau nous a permis d'avoir des échanges de réflexion et d'expériences avec d'autres associations dont des professionnels. Les membres du conseil de quartier Mouton-Duvernet, particulièrement actifs avec les sans abri de leur quartier (maraudes, repas de quartier...) que nous avons des atomes crochus compte tenu de notre démarche de proximité :



des habitants "inclus" s'adressent aux habitants "exclus" pour faire rencontre et tisser du lien. Une rencontre entre l'association Pension de famille, ce conseil de quartier et l'association Atoll75 (éducateurs spécialisés professionnels des maraudeurs et à l'origine d'une pension de famille dans le Nord de Paris, le Coin de Malte) nous semble particulièrement intéressante pour l'année à venir.

8. Nous avons été contacté par...

- La paroisse Notre Dame du Rosaire pour participer à une exposition sur la Fraternité organisée pour mettre en réseau des associations du quartier. Nous n'avons pas pu participer faute d'énergie militante momentanée mais nous soutenons les actions menées par la paroisse qui sera d'ailleurs un des partenaires importants pour la pension de famille.
- ATD Quart Monde nous a invité à la journée du refus de la misère se déroulant tous les ans le 17 octobre au Trocadéro. On nous proposait d'animer un arbre-forum pour faire connaître le projet en tant que projet de solidarité porté par les habitants. C'est en raison d'un manque de disponibilités que nous avons refusé car octobre était déjà bien chargé avec une réunion trimestrielle et le week-end aux Coquelicots.
- Association des familles des traumatisés crâniens réalise un projet de logements aidés rue Vercingétorix. Elle nous a sollicité pour échanger sur la démarche environnementale de notre projet afin d'intégrer un maximum d'éléments environnementaux avant le dépôt du permis de construire. La réunion n'a pas encore eu lieu lors de la rédaction du présent rapport.
- Nous sommes régulièrement contacté par des personnes en difficulté de logement se renseignant sur les pensions de famille ; par des services sociaux et associations déposant une demande d'admission pour une personne ; par des étudiants faisant des recherches dans le cadre de leurs travaux sur un thème lié au logement ; par des étudiants recherchant un lieu de stage. Pour l'instant, on leur répond qu'il est trop tôt pour déposer une candidature mais nous donnons des informations, orientons, échangeons avec la personne.
- Plusieurs personnes professionnelles du social nous ont contacté dans l'objectif de postuler pour un des postes à créer dans la pension. Nous nous montrons dans ces cas ouverts à la démarche et invitons les personnes à venir nous rencontrer lors d'une de nos réunions publiques. Deux fois de suite cela était dans le but d'évoluer professionnellement, ce qui veut dire que notre projet est perçu comme innovant, intéressant et qu'il fait rêver. C'est un beau compliment pour notre travail d'équipe ! C'est un défi pour l'avenir de réussir à conserver nos libertés. Agissons ensemble pour cela !
- Un architecte enseignant à la Rice school of architecture Paris nous a sollicité dans le



cadre des cursus qui comprend « Théorie et conception du projet architectural et urbain » pour alimenter le programme pédagogique. Pour l'instant, nos énergies n'ont pas permis d'y répondre favorablement.

Il serait dommage que faute de suffisamment de personnes prêtes à s'investir dans l'association nous ne puissions répondre à ces sollicitations dont certaines déboucheraient sur de véritables partenariats nécessaires au bon fonctionnement futur de la pension. C'est maintenant que nous avons le temps de nous consacrer à ça. Quand la pension sera ouverte nous serons, pendant plusieurs mois ou années, les deux bras et les deux pieds plongés dans la gestion quotidienne.



B. Compte rendu de trésorerie

Ci-dessous les divers tableaux décrivant la situation financière de l'association :

CETTE ANNEE

Le compte dit d'exploitation représente l'exercice de cette année.

Quelques commentaires : (pour plus de clarté nous nous sommes affranchis de la nomenclature) :

° **Le chiffre d'affaire** est exceptionnel, celui-ci est dû au prix de la fondation de la Caisse d'Epargne

- les dépenses en attente sont **des provisions** pour les équipements et travaux prévus à notre charge, ou tout au moins suivant nos décisions.

- Il nous faut signaler que les cotisations et les dons **ne suffisent pas** pour couvrir le **fonctionnement de l'association**.

LE BILAN

En ce qui concerne le bilan il retrace **nos capacités à ce jour**, principalement financières, c'est-à-dire nos possibilités d'intervenir dans le projet, pour faire court c'est **la richesse de l'association**

Compte d'exploitation 2007

Recettes	€	Dépenses	€
Cotisations	230,00	Fournitures, photocopies ...	818,65
Dons	330,00	Assurance MAIF	95,31
subvention parlementaire	3000,00	Provisions :	
Prix de la Fondation Caisse d'Epargne	50000,00	Equip.bureautique à l'ouverture	1500,00
Intérêts sur livrets (prod. Fin.)		Les travaux complémentaires	51000,
livret A	311,23	Formation pour les mb du CA	1000,00
livret B	114,58	exercice 2007	571,85
Subvention Fond. Abbé Pierre	1000,00		
	54985,81		54985,81

BILAN

ACTIF	€	PASSIF	€
Banque	1275,04	Provisions:	
Livrets		pour équipement bureautique	1500,00
A	15611,23	pour travaux	51000,00
B	50114,58	exercice 2007	571,85
2 micros portables	PM	report 2006	13929,00
	67000,85	amortissent	PM
			67000,85

PM pour mémoire



ANNEE PROCHAINE :
LES BUDGETS PREVISIONNELS

Nous sommes confronté à deux situations mais le scénario 1 est le plus probable,
 Pour le la deuxième situation on se retrouverait dans le cas de cette année avec un bilan attendu, comme cette année
 mais, qui pourrait alors s'augmenter pour tenir compte de futures subventions ou quelques (?) prix...

BUDGET PREVISIONNEL 2008 si les travaux commencent

Recettes	€	Dépenses	€
Cotisations et dons	600,00	Fonctionnement de l'association (y compris assurance) équip.informatique et formations	1300,00
Subvention parlementaire	3000,00	pour la compta à l'ouverture communications et manifest.	3000,00
Subvention FAP pour formation	1200,00		3000,00
Les livrets	57000,00	Travaux complémentaires formations des mb du CA	52000,00
		Divers et imprévus ,	1500,00
	61800,00		1000,00
			61800,00

BUDGET PREVISIONNEL 2008 en attente des travaux

Recettes	€	Dépenses	€
Cotisations et dons	600,00	Fonctionnement de l'association avec assurance	800,00
Subvention parlementaire	3000,00		
Subvention FAP pour formation	1200,00	communications et manifest.	2800,00
		formations des mb du CA	1200,00
	4800,00		4800,00



Notes personnelles

